

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**SEANCE DU LUNDI 18 JANVIER 2016**

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

◇◇◇◇

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 4 janvier 2016 s'est réuni le LUNDI 18 JANVIER 2016 au Centre Universitaire de Melun - Amphithéâtre de la Reine Blanche 19, rue du Château - 77000 MELUN, sous la présidence de M. Louis Vogel, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

◇◇◇◇

**PRESENTS** : M. Nicolas ALIX, Mme Josette ANTIGNAC, M. Gérard AUBRUN, M. Georges AURICOSTE, M. Gilles BATAIL, Monsieur Eric BONNOMET, Mme Patricia CHARRETIER, Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN, M. Willy DELPORTE, Mme Ségolène DURAND, M. Bernard FABRE, M. Fabien FOSSE, M. Christian GENET, M. Dominique GERVAIS, M. Jean-Pierre GUERIN, Monsieur Jérôme GUYARD, M. Thomas GUYARD, M. Pierre HERRERO, M. Christian HUS, Mme Geneviève JEAMMET, Mme Dominique KUNDIG-BORDES, Mme Françoise LEFEBVRE, Monsieur Jean-François LEMESLE, M. Anselme MALMASSARI, M. Dominique MARC, M. Kadir MEBAREK, Madame Françoise MEGRET, M. Henri MELLIER, Mme Josette MEUNIER, M. Michel MICHALLET, M. Gérard MILLET, Monsieur Jean-Pierre MITGERE, Mme Bénédicte MONVILLE-DE-CECCO, Mme Ginette MOREAU, Mme Anne MORIN, Madame Carole NADAL, Mme Joëlle NOTO, Mme Sylvia ORDIONI, M. Paulo PAIXAO, M. Vincent PAUL-PETIT (à partir du point 6), Mme Françoise PERREAU, Mme Marie-Rose RAVIER, M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, Mme Patricia ROUCHON, M. Marc SAVINO, M. Alain TAFFOUREAU, M. Baytir THIAW, Mme Valérie VERNIN-FOURNIER, M. Franck VERNIN (à partir du point 4), Mme Jocelyne VERNON (à partir du point 4), M. Louis VOGEL, Monsieur Lionel WALKER, Mme Renée WOJEIK  
M. Christian METIER a supplée M. Willy DELPORTE  
Mme Annie BERTON a supplée M. Dominique GERVAIS.

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES** : Mme Farida ATIGUI a donné pouvoir à M. Thomas GUYARD (à partir du point 6), Mme Corinne AUBANEL a donné pouvoir à M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, M. François BLANCHON a donné pouvoir à M. Paulo PAIXAO, M. Slimane BOUKLOUCHE a donné pouvoir à Mme Joëlle NOTO, M. Noël BOURSIN a donné pouvoir à Mme Renée WOJEIK, M. Michel DAUVERGNE a donné pouvoir à M. Franck VERNIN (à partir du point 4), Madame Anne GRAVIERE a donné pouvoir à Madame Carole NADAL, M. François KALFON a donné pouvoir à M. Baytir THIAW, M. Romaric MOYON a donné pouvoir à Mme Anne MORIN, Mme Sylvie PAGES a donné pouvoir à M. Dominique MARC, Mme Brigitte TIXIER a donné pouvoir à M. Henri MELLIER, M. Pierre YVROUD a donné pouvoir à Mme Geneviève JEAMMET

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Patricia ASTRUC GAVALDA, Mme Marie-Hélène GRANGE, M. Mourad SALAH,

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Josette ANTIGNAC

◇◇◇◇

**Le Conseil Communautaire a :**

1. désigné Madame Josette ANTIGNAC en qualité de Secrétaire de Séance
2. pris connaissance du compte-rendu des décisions du Président et des marchés à procédure adaptée

Melun  
Rubelles  
Voisenon  
Boissettes  
Seine-Port  
La Rochette  
Vaux-le-Pénil  
Boissise-le-Roi  
Livry-sur-Seine  
St-Germain-Laxis  
Le Mée-sur-Seine  
Dammarie-lès-Lys  
Boissise-la-Bertrand  
Montereau-sur-le-Jard

3. pris connaissance du compte-rendu des décisions du Bureau Communautaire du 7 janvier 2016
4. à la majorité, 1 voix contre et 8 abstentions, approuvé la modification partielle du titre III du règlement intérieur et dit que les autres articles du règlement intérieur adopté le 13 octobre 2014 demeurent inchangés
5. à la majorité, 6 voix contre et 2 abstentions, décidé de charger les communes nouvellement membres de transmettre au Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine le nom de leurs représentants, au plus tard dans le mois suivant la notification de la présente délibération ou suivant la prise d'effet de l'extension du périmètre de la Communauté à la commune concernée
6. pris acte des rapports sur les situations en matière de développement durable et en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
7. pris acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2016
8. à l'unanimité, décidé d'un avenant à la convention datée du 3 octobre 2012 signée entre la CAMVS et l'association Mission Emploi Insertion Melun Val de Seine ayant pour objet le versement d'une avance de trésorerie remboursable valant préfinancement du FSE de la CAMVS au titre du PLIE modifiant son terme, autorisé le Président à signer ledit avenant et dit que la convention expirera au 31 décembre 2016
9. à la majorité, 11 voix contre et 14 abstentions, décidé d'autoriser le Président à signer l'avenant n° 5 à la convention entre le SMITOM et la CAMVS ayant pour objet la mise en place du Test «Allo Encombrants»
10. à l'unanimité, décidé d'autoriser le Président à signer l'avenant n°7 à la convention Adhérent SMITOM-LOMBRIC/CAMVS ayant pour objet l'intégration des communes de Saint-Fargeau-Ponthierry et de Pringy au territoire collecte des déchets ménagers de la CAMVS
11. à l'unanimité avec 3 abstentions, approuvé l'état prévisionnel des dépenses et des recettes de l'opération de restauration immobilière pour la durée de la concession, fixant la participation de l'agglomération à 3 000 000 €, autorisé le règlement d'une participation d'équilibre de l'opération à la SPL Melun Val de Seine Aménagement au titre de l'année 2015 d'un montant de 115 000 €, s'imputant sur le montant global de 3 000 000 € et dit que la subvention d'équilibre de 115 000 €, versée au titre de l'exercice 2015, sera identifiée dans le compte rendu annuel à la collectivité qui sera établi par la SPL Melun Val de Seine Aménagement.
12. à l'unanimité avec 2 abstentions, approuvé le dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique, autorisé le Président à solliciter Monsieur le Préfet pour la mise à enquête publique du présent dossier en vue de l'obtention de la Déclaration d'Utilité Publique des Opérations de Restauration Immobilière, au profit de la Société Publique Locale Melun Val de Seine concessionnaire de l'opération d'aménagement, sur une liste d'immeubles
13. à l'unanimité, décidé d'autoriser Le Président à donner mandat au Centre de Gestion afin de souscrire pour son compte des conventions d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel de la CAMVS auprès d'une compagnie d'assurances agréée, cette démarche pouvant être entreprise par plusieurs collectivités territoriales intéressées selon le principe de mutualisation et autorisé le Président à signer les conventions résultant du mandat donné
14. à l'unanimité avec 11 abstentions, décidé de modifier le tableau des effectifs de la CAMVS par suppression de l'emploi de chargée de mission solidarités, au sein de la Direction de la Politique de la Ville et Insertion sur le grade d'attaché à temps complet et par création de l'emploi de chargée de mission création reprise d'entreprises au sein de la Direction de l'Aménagement du Territoire sur le grade d'attaché à temps complet, précisé que ces décisions prennent effet au 28 janvier 2016.

Aucune autre question n'étant abordée, la séance a été levée à 23 heures 45.

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,  
Louis Vogel

